

Procès-verbal du Conseil d'École du 16/10/2018

PRÉSENTS :

(Enseignantes) : Mme Martins, Mme Lechevalier, Mme Garnier, Mme Steenkeest, Mme Janelle, Mme Grange
 M. Ménard, maire du Sel de Bretagne
 M. Morin, adjoint mairie
 Mme Rolland, adjoint mairie
 (Parents d'élèves) : Mme Juvin, Mme Esnault, Mme Auffret-Henry, Mme Quiblier
 (EVS-D) : Mme Cohaut
 (ATSEM) : Mme Roux

EXCUSÉS :

Mme Sicard : Inspectrice de l'Éducation Nationale
 (ATSEM) : Mme Deroche, Mme Beaudor
 (Enseignants) : Mme Le Boulter
 (Parents d'élèves) : Mme Paget

Début du conseil : 18h

Présentation du nouveau conseil d'école et rappel de ses missions

Le conseil d'école est constitué pour une année, se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours suivant la proclamation des résultats des élections.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : actions pédagogiques entreprises ; utilisation des moyens alloués à l'école ; conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ; activités périscolaires, restauration scolaire ; hygiène scolaire ; protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

Une information est également donnée sur l'organisation de l'aide spécialisée, ainsi que sur l'organisation des rencontres avec les parents d'élèves :

Organisation de l'aide spécialisée : le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Enfants en Difficulté) compte un psychologue scolaire M. Rossi et deux enseignantes spécialisées Mme Bertin et Mme Pouille-Toutous. Ce réseau peut intervenir à la demande des enseignants sur le temps scolaire afin d'aider des enfants. Les parents en sont alors informés.

Rencontre parents/enseignants : chaque enseignante recevra chacune des familles de sa classe au moins deux fois dans l'année afin de faire un point sur la scolarité de leur enfant.

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves :

99 parents sur 174 ont voté, soit 56,9% de votants (53,2% en 2017, 62,1% en 2016 ; 67,5% 2015)

Suffrages exprimés : 96 ; 3 suffrages blancs ou nuls

Augmentation de la participation.

Effectifs et répartition de l'école au mois d'octobre 2018 :

TPS : 0 (3 arrivées prévues en janvier) ; PS : 17 ; MS : 10 ; GS : 13 ; CP : 19 ; CE1 : 19 ; CE2 : 23 ; CM1 : 12 ; CM2 : 20 soit un total de 133 élèves (136 en janvier)

CLASSE	RÉPARTITION	TOTAL
<i>TPS/PS (Mme Martins et Mme Grange le mardi)</i>	3 TPS + 17 PS	20
<i>MS/GS (Mme Lechevalier)</i>	10 MS + 13 GS	23
<i>CP (Mme Le Boulter et Mme Grange le lundi)</i>	19	19
<i>CE1/CE2 (Mme Garnier et M. Gautier le mardi et quelques jeudis)</i>	19 CE1 + 6 CE2	25
<i>CE2/CM1 (Mme Steenkeest)</i>	17 CE2 + 6 CM1	23
<i>CM1/CM2 (Mme Janelle)</i>	6 CM1 + 20 CM2	26

Mme Martins indique que l'inscription des enfants nés en 2016 et 2017, pour l'année scolaire 2019-2020, doit être effectuée le plus rapidement possible. Un appel aux inscriptions sera très prochainement mis sur le panneau lumineux, sur le site de l'école et apparaîtra dans les brèves du Sel de Bretagne. Un mot sera également mis dans les cahiers de liaison.

Règlement intérieur

Mme Martins fait la lecture de la proposition du nouveau règlement (horaires de l'école et port de tenues adaptées)
Le conseil d'école le valide à l'unanimité.

Projet d'école 2016 -2020

En 2016-2017 a été rédigé le projet d'école 2016-2020.

Nous y avons dégagé 2 axes de progrès :

- axe n°1 : Améliorer la compréhension en lecture en enrichissant le vocabulaire des élèves
- axe n°2 : Développer l'estime de soi, l'entraide et la coopération entre élèves

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les APC consistent en des séances de soutien. Elles ont lieu sur le temps du midi avant ou après le repas avec un accord écrit de la part des parents. Le projet a été présenté à Mme Sicard, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Mme Martins fait la lecture des remarques de Mme L'Inspectrice concernant le projet de l'école.

Projets de classes réalisés ou à venir dans l'année

L'équipe enseignante a décidé cette année de mettre en place à chaque période un temps fort pour rassembler tous les élèves de l'école

1^{ère} période :

- Matinée athlétisme : cette matinée a pour but de rassembler tous les élèves, enseignants, ATSEM et quelques parents afin qu'ils apprennent à se connaître et qu'ils partagent un moment convivial. Tous les enfants de l'école ont participé avec joie à cette matinée qui sera renouvelée l'an prochain.

- Le spectacle : présenté par la compagnie Loulibop : grand succès auprès des enfants et de l'équipe éducative.

2^{ème} période : semaine du goût

3^{ème} période : Semaine des langues avec une journée uniforme

4^{ème} période : le 100^{ème} jour d'école : le 5 avril 2019.

5^{ème} période : Semaine sans écran

Autres temps forts :

Séjour avec nuitée pour les CM : Les 32 élèves de CM1-CM2 sont partis à Saint Pierre Quiberon. L'art était le thème du travail. Les enfants sont rentrés fatigués mais ravis de leur séjour. Le centre était un lieu agréable au niveau de l'hébergement et la restauration. Sur place, 2 animateurs participaient à l'encadrement des activités.

Piscine : les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se rendent à la piscine tous les vendredis depuis le 14.09 jusqu'au 14.12. Les élèves des classes de CP et de CE1-CE2 se rendront à la piscine tous les mardis à partir du 18.12 jusqu'au 31 mars 2019. Nous avons toujours besoin d'accompagnateurs.

Participation à la commémoration du 11 Novembre : les élèves du CE1 au CM2 se rendront au monument au mort du Sel de Bretagne le lundi 12 novembre 2018 à 11h. Ils réaliseront des boutonnières en bleuets et liront des paroles de poilus.

Projet musique : un projet avec l'école de musique du Sel de Bretagne va être mis en place pour l'ensemble des élèves de petite section au CM2. Chaque classe bénéficiera de 8 à 12 séances avec un intervenant afin de découvrir les instruments, la danse et les chants traditionnels. Une restitution des apprentissages sera effectuée le samedi 15 juin 2019 après-midi à l'occasion des 50 ans de l'école de musique sous forme d'un Fest Deiz participatif.

Portes ouvertes + opération lire c'est partir : vendredi 22.03.2019 de 16h45 à 19h

Projet art : un projet art est actuellement étudié en collaboration avec une artiste (Mme Campagnac Isabelle) afin de réaliser des fresques sur les murs extérieurs de l'école. Ces peintures seraient élaborées par l'ensemble des élèves. Ce projet sera proposé au prochain conseil municipal.

Demandes mairie

Remerciements

- achat de 4 VPI (Vidéo Projecteur Interactif) pour les classes élémentaires
- Tableau blanc pour la classe de Mme Steenkeest
- Installation de 2 carrés de potager près de la chaufferie
- Étagères dans le couloir + peinture des murs du couloir + murs classe de Mme Lechevalier
- Achat d'un nouveau téléphone
- Achat mobilier bibliothèque

Travaux :

- installation d'un composteur : M. Ménard recontacte le Smictom.
- fuite urinoirs ; serrure cassée et lumière défectueuse dans les toilettes : Les travaux sont à voir pendant les vacances.
- Problème bruit chaises de cantine : Les embouts en caoutchouc pour les pieds de chaises vont être changés.
- Rideaux porte classe Michèle + Nathalie : Il faut étudier la faisabilité.
- Grillage et portail défectueux : M. Ménard se met en relation avec la société qui fournit le même matériel pour en commander
- Stocks d'ampoules sur l'école en cas de besoin

Questions de parents :

* Par qui est fabriqué le repas le midi ? Et quid de la provenance des produits ? Produits locaux ?

La société Convivio est une société brésilienne qui conçoit et fournit des repas alliant goût, saisonnalité et recommandations nutritionnelles conformément à la réglementation en vigueur dans les établissements scolaires. Elle privilégie les produits frais et l'approvisionnement local. Les repas sont partiellement bio en fonction des saisons et des disponibilités des aliments.

L'éducation au goût des enfants par leurs parents doit aussi contribuer à ce que les élèves ne réduisent pas leur panel alimentaire et découvrent de nouveaux aliments et de nouvelles saveurs pour aller au delà du tout sucré. C'est l'Objectif affiché de la société Convivio que nous avons retenue. Cela pour un prix acceptable pour les familles.

* Est ce possible de proposer systématiquement un yaourt aux enfants ? Et surtout pour les enfants difficiles qui ne mangent pas certains desserts ou fruits.

Nous avons cru comprendre (peut être à tort), qu'un enfant qui n'aime pas un liégeois ou un bavarois, n'a pas de dessert ou de yaourt pour compenser.

Les repas étant livrés avec un menu unique, il n'est pas possible de proposer un yaourt aux enfants qui n'aiment pas le dessert proposé. Cependant, il arrive, à l'occasion, qu'il reste des fruits ou yaourts du repas précédent. Dans ce cas là et uniquement dans ce cas, ceux-ci peuvent être proposés aux enfants.

* Concernant les savons « citron » attachés aux murs et l'hygiène en période de contamination.

Ces savons ne sont ils pas justement un nid à virus ? D'autant plus si les enfants ne s'en servent pas correctement. Bien mouiller, bien laver, bien rincer.

Les savons rotatifs Provendi sont spécialement conçus pour un usage collectif. Ils ont reçu la certification Ecocert et sont en conformité avec la charte Cosmebio. Ils ne sont pas destinés à éradiquer la totalité des agents stresseurs de l'organisme mais à diminuer leur potentiel de dangerosité. Tout aseptiser serait très préjudiciable et produirait l'inverse de l'effet attendu car le système immunitaire se développe par la présence de ces agents.

L'école et ses enseignantes contribuent à éduquer les enfants aux règles d'hygiène fondamentales comme doivent le faire également les parents. C'est un savoir faire qui demande du temps et de la patience.

* Pourquoi les CP, des élèves de 6 ans à peine, vont à la cantine au 2^{ème} service ? Soit à partir de 13h seulement. J'ai interrogé mon fils pour savoir s'il ne trouvait pas ça trop long, s'il n'avait pas trop faim ? Il m'a dit « pas toujours » Il a su me dire, cette semaine, qu'il avait mangé au 1^{er} service et qu'il avait trouvé cela « trop bien » Je lui ai demandé pourquoi ? Il m'a dit « j'ai pu manger en premier et comme ça j'avais pas trop faim » Est-il envisageable de mettre les CP dans le 1^{er} service à la place des CM1 et CM2 beaucoup plus grands et capable d'attendre un peu plus ? Cela les préparera plus au collège.

Lors de l'année scolaire 2017-2018, il est ressorti, en conseil d'école d'élèves ainsi qu'en réunion avec le personnel communal, un mal être important lors de la pause méridienne (bruit, conflits réguliers). L'organisation de ce temps a donc été travaillée en réunion, avec le personnel qui s'occupe des enfants à la cantine, à la fin du mois d'août afin de l'améliorer. Il a été décidé de tester deux services pour la période de septembre à la Toussaint.

Après une adaptation lors de la 1^{ère} semaine, il s'avère que les élèves du 2^{ème} service montent déjeuner à 12h45 et non 13h15, comme annoncé dans les informations de rentrée.

Pour ce qui est de la répartition, il a été décidé que les élèves de CM qui sont autonomes à table déjeuneraient au 1^{er} service avec les maternelles afin d'aider les plus petits et le personnel communal.

Un bilan a été fait avec le personnel et les enfants au mois d'octobre : il en ressort beaucoup de positif : très peu de conflits entre élèves, une plus grande disponibilité du personnel auprès des enfants moins nombreux à gérer sur un même espace, élèves beaucoup plus calmes au retour en classe. Ces deux services seront donc maintenus tels quels.

Mme Martins annonce la fin du contrat de Mme Cohaut Laetitia au 29.12.2018. Elle quittera donc l'école aux vacances de Noël.

A la demande des délégués de parents, une discussion s'ensuit sur l'horaire des conseils d'école : l'ensemble du conseil valide l'horaire de 18h30 pour l'avenir.

Le prochain conseil est fixé au mardi 12 mars 2019 à 18h30.

Fin de séance : 20h15

Secrétaire de séance : Mme Cohaut

Directrice : Mme Martins